

Études littéraires africaines

SEYDOU (Christiane), *Profils de femmes dans les récits épiques peuls (Mali-Niger)*. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés : Tradition orale, 2010, 276 p. – ISBN 9782811103491



Mahmoud Barry

Numéro 30, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1027380ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1027380ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Barry, M. (2010). Compte rendu de [SEYDOU (Christiane), *Profils de femmes dans les récits épiques peuls (Mali-Niger)*. Paris : Karthala, coll. Hommes et sociétés : Tradition orale, 2010, 276 p. – ISBN 9782811103491]. *Études littéraires africaines*, (30), 156–158. <https://doi.org/10.7202/1027380ar>

sous un angle convergent, comme dans les chapitres 1 : « La construction d'un sujet-femme dans une perspective méditerranéenne », et 6 : « Les mères contre les femmes ? La maternité et le désir ». Dans ces deux chapitres, l'ouverture sur la Méditerranée, avec les pays du Maghreb, l'Espagne et l'Italie, est particulièrement bienvenue et à poursuivre. D'autres chapitres abordent des questions d'importance en faisant le choix de deux œuvres qui servent d'appui : la question de l'autobiographie qui ne se dit pas frontalement mais par des voies autres que celles de la définition canonique (chapitre 2 avec deux récits marocains) ; la question de l'orientalisme (chapitre 7 avec Nina Bouraoui, mais aussi Assia Djebar et Leïla Sebbar) ; la question de la tradition, de la modernité et de la postmodernité (chapitre 8 avec Rajae Benchemsi et Hélé Béji). Les chapitres 3, 4, 5 et 7 privilégient une écrivaine (respectivement, Hélène Cixous en une démonstration particulièrement convaincante de sa « Désalgérie », notion forgée par l'écrivaine elle-même pour qualifier son rapport au pays de naissance, Malika Mokeddem dans le chapitre intitulé « Identité sexuelle et ambiguïté générique », Assia Djebar dans « Écrire le corps et le désir » et Nina Bouraoui dans « Orientalisme et réappropriation de l'Orient »), mais ce qui en est dit permet de rebondir vers d'autres œuvres. L'ouverture au cinéma (*Satin rouge* et *Marock*) dans le dernier chapitre peut engendrer également des études plus nombreuses, non seulement concernant le cinéma des femmes, mais aussi à propos des relations entre film et roman.

Les productions étant inégales d'un pays à l'autre, il y a beaucoup plus d'études d'œuvres algériennes. Toutefois, le Maroc est bien représenté. On peut espérer que les Tunisiennes soient l'objet de lectures ultérieures plus fournies. L'ouvrage donne toujours à lire des analyses de textes synthétiques mais précises, sans en fermer l'interprétation, offrant ainsi des pistes de travail à la communauté des chercheurs. En cela, il est bien un ouvrage de référence.

■ Christiane CHAULET ACHOUR

SEYDOU (CHRISTIANE), *PROFILS DE FEMMES DANS LES RECITS EPIQUES PEULS (MALI-NIGER)*. PARIS : KARTHALA, COLL. HOMMES ET SOCIÉTÉS : TRADITION ORALE, 2010, 276 p. – ISBN 9782811103491.

Récits épiques ? Pas tout à fait. Car les onze récits traduits et présentés dans ce recueil de Christiane Seydou, spécialiste

de la littérature peule, sont moins des récits épiques que des « récits de vie » sur l'origine pastorale des Peuls et leur attachement à la tradition islamique. Ainsi, dans le tout premier récit, « Hammadi Hâoua », le griot et joueur de luth Môdibbo Bambâdo de Dilli déclame un air musical en l'honneur d'un jeune époux démuné qui, grâce à l'énergie débordante de sa femme, devient le plus riche berger de son village. Rien d'héroïque, donc ! Le caractère épique du récit tient beaucoup plus de la forme que du fond. Mais arrêtons-nous sur l'objet de ces récits recueillis autour des années soixante-dix. Il s'agit en effet d'histoires où la femme, le plus souvent la femme peule, est actrice de premier plan. Elle crée une situation donnée, pour permettre à un homme de s'illustrer dans un combat ; elle vient au secours de celui-ci quand il est en difficulté et elle prend même parfois sa place pour prouver qu'elle peut être aussi brave que son compagnon, si ce n'est plus. Mais voilà, quand sonne l'heure des honneurs, seule la gent masculine a droit au tapis rouge. C'est cette ingratitude – notamment des griots qui déclament les récits – à l'égard des femmes, que met en évidence dans ce document la spécialiste de littérature peule. Dès lors, on peut se demander quel est le regard de Christiane Seydou : est-ce simplement celui d'une chercheuse du CNRS, ou plutôt celui d'une Européenne un peu compatissante vis-à-vis de ces femmes peules ? Il me semble en tout cas que la question mériterait d'être posée. Pour preuve : dans la présentation du premier texte – chaque récit traduit étant précédé d'une introduction explicative –, Christiane Seydou indique que l'épouse de Hammadi Hâwa, « femme remarquable », reste anonyme : « On cherche en vain son nom tout au long du récit », ajoute-t-elle (p. 31). Or, par deux fois, cette femme est nommée. Elle est interpellée une première fois par son frère qu'elle était venue solliciter : « Une-telle-de-ma-mère, sors et prends le bœuf porteur ! Fâtouma-de-ma-mère ! » (p. 35). Et plus loin, c'est l'époux lui-même, Hammadi Hâwa, qui l'appelle par son nom : « Hé ! Fâtou ! Comment garderas-tu les chèvres, toi qui es une femme ? » (p. 36). Cela dit, les femmes peules expriment leur volonté de s'émanciper, ou plutôt revendiquent le désir de voir leurs valeurs et leurs exploits reconnus. C'est peut-être en cela qu'elles rejoignent la position de Christiane Seydou. En témoigne la plainte de Fâtouma Ardo : « Pour ma part, à quelque niveau que le Seigneur m'ait haussée, je ne suis qu'une porteuse de pagne ; et une porteuse de pagne ne mérite pas qu'on lui donne des titres d'honneur » (p. 229). Pourtant, le Seigneur a bien « haussé » cette Fâtouma Ardo :

après avoir subi un viol, elle part à la recherche du coupable qu'elle finit par tuer atrocement. Et ce n'est pas tout. En effet, poursuivie par cent cavaliers, elle s'en sort malgré tout, et revient chez elle avec un butin inestimable : trois chevaux d'une beauté sans pareil. Ainsi, à travers la traduction de ces onze récits oraux se profilent différents visages de la femme peule : ceux de la femme noble dont la beauté reste envoûtante, de l'épouse prête à tout pour le bonheur de son mari, d'une mère dont la tête est mise à prix contre un cheval, de la jeune fille capricieuse qui soumet ses prétendants à rude épreuve, d'une vierge mise à la disposition des pratiques occultes, etc.

■ Mahmoud BARRY

SISSAO (ALAIN JOSEPH), DIR., *ORALITE ET ECRITURE : LA LITTERATURE FACE AUX DEFIS DE LA PAROLE TRADITIONNELLE*. [BURKINA-FASO] : DIST (CNRTST), 2009, 205 P., ILL. – ISBN 978-2-9520054-4-9.

Publié sous la direction d'Alain Joseph Sissao, cet ouvrage rassemble des articles pertinents sur le rapport entre écrit et oral, permettant d'avancer dans l'analyse critique de ce binôme si proche en termes de création artistique et si différent en termes de moyen de communication. Les recherches sont multiples dans ce domaine, mais l'analyse y reste convenue car les critiques soulignent plutôt l'antagonisme entre ces deux modes d'expression en associant le premier à l'autorité et à la modernité, et en conférant au second un statut « traditionnel » et éphémère. Cette publication, divisée en deux grandes parties : « Textes oraux : musique, image et oralité » et « Écriture et oralité », analyse les rapports étroits mais ambigus qu'entretiennent l'oralité et l'écrit, compris comme des champs problématiques complémentaires. Les différentes contributions déstructurent l'approche eurocentrique de la question car elles dénoncent avec force les critiques qui réduisent l'oralité à une forme mineure de la création fictionnelle parce que, précisément, elle n'est ni écrite ni répertoriée. Les auteurs démontrent que les deux formes d'expression se valent, en valorisant l'oralité comme source intarissable de créativité littéraire et en réfutant la supériorité de l'écrit. Pour Jean Foucault, en effet, la trace de l'oralité dans l'écriture est constante, car elle génère le processus de création : « un écrivain n'a pas de stylo dans la tête » (p. 79) et la genèse du texte relève d'abord d'une « oralité intime » qui constitue le « brouillon mental » de